

**FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI (FRH)  
du Groupe des Nations-Unies pour le Développement**

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME**

<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b>	PNUD avec UN-Habitat et le BIT	<b>Domaine Prioritaire:</b>	Gestion des débris		
<b>Autorité(s) nationale(s):</b>	Ministère des Travaux Public des Transports et des Communication, MPCE, Directions Départementales déconcentrés de l'État, Mairie de Port-au-Prince, Municipalités de l'Agglomération de Port-au-Prince, Organisations communautaires, ONGs.				
<b>Numéro du Programme:</b>	Award ID :		Project ID :		
<b>Nom du Programme:</b>	La gestion des débris en appui au retour au foyer des populations affectées par le tremblement de à Port-au-Prince				
<b>Budget Total:</b>	\$16,950,000				
<b>Zone d'intervention:</b>	Six zones de la municipalité de Port-au-Prince				
<b>Date d'approbation:</b>					
<b>Durée du Programme:</b>	12 mois	<b>Date de démarrage:</b>	1 Oct. 2010	<b>Date de clôture:</b>	30 Sept. 2011
<b>Description du Programme:</b>	Le projet vise à contribuer à la réhabilitation des zones urbaines de Port-au-Prince sinistrées par le séisme, par la mise en place d'un système de recyclage, d'enlèvement et de traitement de débris au niveau d'au moins six zones de l'agglomération de Port-au-Prince. Le projet vise à gérer les débris au niveau des zones en privilégiant les options de réutilisation et de recyclage in situ et organiser le transport vers une aire de dépose et de traitement des débris pour préserver l'intérêt public en réduisant les risques associés à la décharge incontrôlée des débris. Le projet répond aux premières priorités identifiées par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti, l'enlèvement des débris étant une pré-condition pour la plupart des activités de relèvement et de reconstruction.				

<b>Objectif global:</b>	L'enlèvement des débris va contribuer à la réhabilitation et la revitalisation économique ainsi que le renforcement des moyens de subsistance dans les zones urbaines de Port-au-Prince sinistrées
<b>Objectifs immédiats:</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une stratégie de déblaiement et de recyclage des débris est adoptée pour les zones principalement affectées par le séisme et la plus grande partie des débris sont enlevés dans les zones pilotes.</li> <li>2. Les capacités locales sont renforcées pour la gestion des débris dans les zones pilotes et des activités génératrices de revenus autour de l'enlèvement et le recyclage des débris sont créés.</li> </ol>

	Les Ongs locales et internationales sont intégrées dans le projet.
--	--

<b>Résultats et activités clés:</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Six plans de zones ont été développés et acceptés par la communauté et les partenaires clés au projet</li><li>2. Une stratégie d'enlèvement et de dépose pour Port-au-Prince est développée et adoptée par les autorités compétentes</li><li>3. La situation socio-économique est améliorée grâce à l'enlèvement et recyclage des débris</li><li>4. Gestion de l'information et mise en œuvre d'une stratégie de communication</li><li>5. Etudes préliminaires pour l'utilisation de débris, la planification zonale et la revitalisation économique pendant la reconstruction des zones sinistrées</li></ol>
<b>Approvisionnement:</b>	